

COURS COLLECTIFS ADULTES 2022/2023

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom : Prénom : Date de Naissance :
Adresse :
Adresse mail : Agent RATP : oui non
Téléphone domicile : Téléphone bureau :
Niveau tennistique : Disponibilités :

Pour participer aux cours collectifs il faut tout d'abord être adhérent du club et **s'inscrire et payer en ligne** sur le site de l'US Métro : <https://us-metro.org/sport/tennis/>

Agent RATP : **110 euros (80 euros à partir de la 2^o personne)**

Retraité RATP : **132 euros**

Extérieurs : **220 euros (160 euros à partir de la 2^o personne)**

A cette cotisation s'ajoute le montant des cours collectifs selon la formule choisie :

- Terrains en salle : 30 séances d'une heure :

- Agents RATP : 240 euros accord autre choix
- Extérieurs : 310 euros refus autre choix

- Terrains extérieurs : 25 séances d'une heure :

- Agents RATP : 170 euros accord autre choix
- Extérieurs : 240 euros refus autre choix

- Terrains extérieurs : 25 séances d'une heure et demie :

- Agents RATP : 240 euros accord autre choix
- Extérieurs : 300 euros refus autre choix

Ce dernier montant est à payer par chèque à l'ordre de l'USMT et à remettre au professeur

Merci d'entourer la formule choisie. Pour des questions d'homogénéité de groupe, d'organisation ou de disponibilités, un autre choix pourrait vous être proposé. Merci d'indiquer en entourant votre accord ou votre refus d'un autre choix.

Joindre **obligatoirement** un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis (si possible en compétition).

Renseignements et inscriptions auprès du professeur : **Jérémie LE BLAYE : 06 40 42 18 08**
Courriel : **jeremieleblaye@gmail.com**